



Tour Qualificatif pour la Coupe de France

Dimanche 28 septembre 2025

Aulnay-sous-Bois

Les critères Mixtes de sauts, lancers et relais sont réservés aux clubs qui participent aux Championnats de France des Clubs en N1 et en dessous (au regard des qualifications acquises à l'issue des championnats de mai 2025).

Les clubs qui ne participent pas aux championnats de France des clubs et en dessous sont également acceptés.

Les clubs qualifiés au championnat de France des clubs Élite (1 et 2) pour 2026, ne peuvent participer aux critères Mixtes.

Règlement technique des épreuves et dispositions générales

Voir livret : Règlements des Compétitions Nationales Automnales 2025-2026 (pages 8 à 16)

Engagements Qualifications

Les qualifications pour Championnats de France des sauts et lancers par équipe ainsi que pour les Relais se feront au bilan, à partir du 1er septembre spécifique, calculés par addition des performances, individuelles, de leurs 4 meilleurs athlètes disputant une épreuve individuelle sur le même stade et le même jour pendant la période de qualification requise.

Pour les relais, sauts et lancers Mixte par équipe, les clubs devront signaler à (francecoupe.cso@athle.fr), avant la date limite de qualification leur volonté de proposer des équipes susceptibles d'être qualifiées

Programme

Relais : Masculin/Féminins : 4x100 m - 4x200 m - 4x400 m - 4x800 m – 4x1000 m Cadets/(U18) -4x1000m Juniors/(U20) - Medley Court (100-200-300-400) – Medley long (1200+400+800+1600)

Relais : Mixte : 4x200 m, 4x400 m, 4x1000 m Cadets/(U18) -4x1000m Juniors/(U20) - Medley Court (100-200-300-400) - composition 2 femmes puis 2 hommes

Courses : 800m, 110m haies, 100m haies

Critériums Sauts : Hauteur, Perche, Longueur, Triple saut

Critériums Lancers : Poids, Disque, Marteau, Javelot



Informations relatives aux courses et aux relais

Ordre des épreuves de relais mixtes

- **Relais Medley Court Mixte**

Ordre 100m : Femme – 200m : Homme – 300m : Homme – 400m : Femme

- **Relais 4x200 et 4x1000m Mixte :**

Ordre : Femme – Homme – Femme - Homme

- **Relais 4x400m Mixte**

Ordre : Homme – Femme – Homme – Femme

Courses de Haies

Les qualifications pour la Coupe de France seront établies par addition des performances individuelles de 4 athlètes du même club réalisés le même jour sur les haies hautes (hauteur 76cm pour les femmes et 99cm pour les hommes sauf catégorie CAM = 91cm).

Restrictions de participations pour les U16 et le U18

Les athlètes de la catégorie Cadets ne peuvent doubler que le 4x100m et le 4x200m et les 100m et 200m du Medley Court. Les athlètes de la catégorie Minimes sont autorisés à participer uniquement aux relais 4x1000m CAM/CAF.

Courses de haies

Les qualifications pour la Coupe de France seront établies par addition des performances individuelles de 4 athlètes du même club réalisés le même jour sur les haies hautes (hauteur 76cm pour les femmes et 99cm pour les hommes sauf catégorie CAM = 91cm).

Informations relatives aux concours

Poids des engins : les athlètes des catégories Minimes, Cadets et Juniors lancent les engins correspondant à leur catégorie (ex : marteau 5kg CAM, poids 3 kg CAF, etc.). Les Masters lanceront les engins de la catégorie Seniors.

Nombre d'essais : Lancers et sauts longitudinaux : Chaque athlète aura le droit à 6 essais. Néanmoins, en fonction du nombre d'inscrits et pour des contraintes d'organisations, la CSO LIFA pourra ramener certaines épreuves à 4 essais. Dans ce cas de figure, une annonce sera faite sur le site de la LIFA le Jeudi précédent la compétition.

Groupes Longueur – Triple : Afin de permettre à chaque équipe de concourir dans des conditions équivalentes, il a été constitué des groupes A et B. Les athlètes de chaque équipe seront répartis sur les deux groupes en tenant compte de leur niveau sportif (au moins 2 athlètes dans le groupe A et au moins 2 athlètes dans le groupe B).

Engagements

Il est nécessaire d'envoyer un formulaire d'engagement pour chaque épreuve. (Concours ou Relais/Courses)

Epreuves de courses, sauts, lancers les clubs peuvent engager entre 4 et 6 athlètes par épreuve.

Aucun engagement individuel ne sera accepté pour cette manifestation.



Les formulaires d'engagements sont à envoyer par e-mail à cso@athleif.org

Date limite d'engagement : Lundi 21 septembre 2025 à 23h59.

Qualification des athlètes

Pour information, extrait du règlement national

Seuls les athlètes masculins et féminins des catégories, CA/U18, JU/U20, ES/U23, seniors et masters peuvent y participer, et sous certaines conditions les MI/U16. Les athlètes Masters participent en tant que Seniors à cette compétition.

Les athlètes participants devront avoir une licence compétition valide au titre de la nouvelle saison 2025-26. La licence devra être saisie au plus tard la veille de la compétition, c'est-à-dire avant le samedi soir à 23h59. Les conditions d'assurances devront également avoir été validés par l'athlète (ou son représentant légal) la veille de la compétition.

La participation des athlètes mutés et étrangers est limitée pour ce tour qualificatif à un seul étranger ou muté par équipe.

Attention : les athlètes ayant muté depuis le 1^{er} septembre 2025 devront avoir une licence à jour au titre de leur nouveau club.

Mise à disposition des officiels par les clubs

Chaque club devra fournir un officiel par tranche de 2 équipes engagées en Critérium. Celui-ci doit être licencié pour le club pour lequel il est pris en compte. Il doit avoir une qualification d'officiel valide, au minimum de niveau départemental.

Confirmation des compositions d'équipes

Les compositions d'équipe seront déposées au plus tard 30mn avant le début de la compétition.